

Image not found or type unknown



pv rempli sur carnet banal

Par **langeadois**, le **08/09/2012** à **07:29**

bonjour

j'ai été arrêté pour non port de la ceinture en ville par les motards et le pv a été rempli sur un carnet simple que l'on trouve dans le commerce et non sur un carnet à souche réglementaire, je n'ai rien signé, 90€ et trois points.

Par **janus2fr**, le **08/09/2012** à **08:52**

Bonjour,

Les FDO peuvent tout à fait noter les faits sur un carnet classique (c'est courant) puis ensuite remplir les PV réglementaires le soir au bureau.